



Troisième de l'enseignement agricole



Objectifs

La troisième de l'enseignement Agricole est une voie spécifique de l'enseignement Agricole qui permet à un collégien de se remotiver pour l'école, de se réinvestir dans ses études et de préparer son orientation scolaire et professionnelle.

Stage de découverte

Durant l'année de 3ème, 3 semaines sont consacrées au stage de découverte en entreprise. Cette période de stage individuel a pour vocation la découverte des entreprises et des activités du milieu professionnel, avec leurs intérêts, leurs exigences et leurs contraintes. Le stage de découverte participe à la construction du projet professionnel.

Votre profil

Cette filière s'adresse à des élèves :

- attirés par des enseignements concrets intégrant des modules de découverte de la vie professionnelle et des métiers,
- susceptibles de bénéficier d'une pédagogie adaptée et diversifiée,
- désireux d'obtenir le Diplôme National du Brevet et de préparer leur orientation professionnelle

Conditions d'accès à la formation

Après une classe de 4ème, sur dossier de candidature à retirer auprès du lycée de la Bretonnière, et après avis du conseil de classe

Poursuite d'études

Après la classe de 3ème de l'enseignement agricole, il est possible de s'orienter vers:

- Un baccalauréat professionnel en 3 ans, sous statut scolaire ou par apprentissage.
- Un CAP (2ans), sous statut scolaire ou par apprentissage,
- Une seconde générale et technologique.

Le dispositif d'évaluation

Les élèves de 3ème agricole présentent le Diplôme National du Brevet (DNB) de la série professionnelle agricole.

Tout au long de la formation, des évaluations sont réalisées régulièrement. Elles contribuent à la validation des domaines du socle et sont prises en compte pour la délivrance du DNB.

Pour l'attribution du DNB sont pris en compte le niveau de maîtrise de chacune des composantes du socle et les notes obtenues aux 3 épreuves terminales de l'examen.



Contenu de la formation

Les enseignements sont organisés en 2 catégories (29 heures hebdomadaires) :

- enseignements disciplinaires : français (3 h 30), langue vivante (2 h), histoire - géographie-enseignement moral et civique (2 h 30), éducation socio-culturelle (2 h), EPS (3 h), mathématiques (3 h), technologie de l'informatique et multimédia, documentation (1 h), biologie-écologie (1 h 30), physique-chimie (1 h 30)
- enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI): 3 thèmes par an au choix de l'établissement (7 h)
- semaines thématiques : accueil des élèves, mise en oeuvre et valorisation des projets, éducation à la santé et à la sexualité

A ces enseignements s'ajoutent :

- 2 h d'accompagnement personnalisé (AP).

10 h sont consacrées à la vie de la classe, elles permettent des échanges entre les élèves et des intervenants.

Les + de l'établissement

- Internat sur place
- Plateaux techniques pour les travaux pratiques
- Association ALESA
- Exploitation agricole

